

Le droit européen de la concurrence

Titre(s) : Le droit européen de la concurrence / Félix BLAZQUEZ GONZALEZ

Auteur(s) : BLAZQUEZ GONZALEZ, Félix

Editeur, producteur : 2003 COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE

Autres classifications : TRAV

Note(s) : Groupe : B2

Numéro promotion : Promotion 2002-2003

Note sur la description bibliographique : I: 10è promo/08 L'entreprise acteur de géopolitique

Note de thèses et écrits académiques : Géopolitique

Résumé ou extrait : 6. Le droit européen de la concurrence est un des outils dont dispose la Commission européenne pour faire sa politique de concurrence. L'objectif est de garantir que la concurrence puisse fonctionner sans distorsions, de façon à garantir un plus grand choix pour le consommateur, le maintien de l'innovation technologique et la concurrence pour les prix. Les règles du droit de la concurrence dont les principes se trouvent dans le Traité de la Communauté Européenne ont pour objet le contrôle par la Commission des concentrations des entreprises et des aides d'Etat. Un point clef est la participation dans ce contrôle des juridictions et autorités nationales de concurrence des Etats membres. Le droit de la concurrence est un droit évolutif. D'ailleurs il se trouve très lié à le prochain élargissement de l'Union Européenne, ainsi qu' à la mondialisation des échanges commerciaux.

Sujet(s) : DROIT EUROPEEN
GÉOPOLITIQUE

Adresse électronique et mode d'accès : <https://bibliotheques-numeriques.defense.gouv.fr/koha/documents/cdem/D263.pdf>